

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 20

Juin 2026



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,475 (2026)

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) – Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) – Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Sena Ghislain C. ADIMOU, Vincent O.A. OREKAN, Joseph OLOUKOI <i>Etude de l'impact des infrastructures touristiques sur les mangroves au sud du Bénin</i>	9
BAYANG Sirbélé <i>Striga, dans les champs de céréales à Lallé, dans la région du Mayo-Kebbi Est (Tchad)</i>	26
KOULOMIAN Dao, KONAN Kouamé Hyacinthe <i>Les enjeux socio-économiques et environnementaux de la mécanisation de l'orpaillage irrégulier dans le département de Boundiali (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	37
Bi Sehi Antoine TAPE <i>Facteurs contribuant à la persistance du paludisme dans la ville de Vavoua (Côte d'Ivoire)</i>	55
KOFFI Akouassi Bénédicte, DJAH Armand Josué <i>Impacts de la gestion de l'environnement urbain à Abengourou (Côte d'Ivoire)</i>	72
MAMADOU MARICO, MOUSSA DIT MARTIN TESSOUGUE <i>Acteurs de la gouvernance locale des adductions d'eau potable dans la commune rurale de Baguineda Camp : efficacités et limites</i>	90
MAHAMADOU MOUDI Rachid, PARAISO CECIL Zeinabou, SOULEY Kabirou <i>Problématique d'accès aux ressources pastorales des communautés arabes Awlad Souleymane dans le département de Tesker au Niger</i>	109
FROUMAN Ouattara Bourahima <i>Structuration de l'espace urbain de Divo, entre dynamique démographique et étalement : les défis d'un déséquilibre de répartition spatiale de la population</i>	134
Souleymane SORO, Kouamé Thimotée KOBENAN <i>Impacts socio-économiques de la production de l'igname Kponan (dioscorea cayenensis-rotundata) dans la Sous-prefecture de Laoudi-ba (Est Côte d'Ivoire)</i>	155
KAMBIRÉ Bêbê, OUATTARA Oumar, LOA Sokro Lazare <i>Effets environnementaux de la production artisanale d'huile de palme dans le village Ahigbé-Koffikro (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	171

Seydou A TOGOLA, Ibrahima DIOMBATY <i>Cartographie des dépôts des déchets solides dans le cercle de Macina, région de Ségou au Mali</i>	193
DIARRA Yah Malick, YOUKOU Néande Odile, ASSOOU Arthur Oscar, TRA Fulbert <i>Logiques de production hévéicole et conscience environnementale : une analyse socio-pédagogique à Youwasso (Grand-béréby, sud-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	207
Yaya DOGONI, Diakaridia SIDIBE <i>Analyse de la dégradation et de la restauration des sols dans la zone de l'office de la haute vallée du Niger au Mali</i>	221
FALIGBENE Likfière, NANOINI Damitonou, HETCHELI Follygan <i>Transport routier et problématique du développement local dans la préfecture de Tandjouare au Nord Togo</i>	234
Ababacar Sadikh GUEYE, Awa FALL <i>Effets déstructurant des grands projets d'aménagement sur la mobilité à Rufisque (Sénégal) : analyse des contraintes liées au ter et à l'autoroute à péage A1</i>	257
Demba GAYE <i>Typologie des lithométéores au Nord-Sénégal : Analyse spatio-temporelle des cas de suspension et de déflation</i>	278
KOLANI Lamitou-Dramani, OUEDRAOGO Joachim, AWADE Essodina <i>Analyse des impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation des alluvions dans le cours supérieur de la rivière Kara au Nord du Togo</i>	291
Frédéric BATIONO, Abdoul Rasmané ZONGO, Dieudonné ZERBO <i>Ressources en eau, bilan hydrique et faisabilité d'un barrage multiusages en milieu urbain soudanien : le cas du bassin versant de Banfora (Burkina Faso)</i>	305
Kouakou Toussaint KRA, Kouassi Guillaume N'GUESSAN <i>Analyse prospective de la restauration d'un espace protégé ivoirien : quels futurs pour le parc national de la Marahoué ?</i>	326
One Enoc GUEDE, Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS <i>Délocalisation des cours comme stratégie de résilience dans un contexte d'exiguïté des infrastructures d'enseignement à l'Université Alassane Ouattara dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	348

Eveline MAHOUNGOU, Hilarion Bagel MIZHAIRE, Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU <i>Les espaces publics brazzavillois à l'épreuve de la production des fleurs et plantes ornementales</i>	361
BONSA Issouf <i>Stratégies de visibilité religieuse à Ouagadougou (Burkina Faso) : Une analyse à partir de la monumentalité et de l'architecture des lieux de culte</i>	380
ESSENGUE NKODO Pierre Eloi, MEBENGA ARIEL <i>Nouvelle dynamique spatiale de la cacaoculture et vulnérabilité socio-économique des paysanneries, cas de Minta dans le Centre-Est du Cameroun forestier</i>	396
Kokouvi ALOWOU, Kodjo ODAH <i>Analyse des impluviums des bassins de rétention d'eau d'Amadahomé et de Caméléon à Lomé: proposition d'aménagement</i>	418
Romarc Iralè EHINNOU KOUTCHIKA, Gwladys Gertrude Mèdèssè ZANNOU, Jules ODJOUBERE, Jacques Boco ADJAKPA <i>Etude de la diversité floristique des espaces verts de la ville de Cotonou au sud Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	440
ALI Salé, AGAISSA Assagaye <i>Accaparement des espaces pastoraux en Zone Pastorale, Région de Zinder au Niger</i>	457
MBAYE Ibrahima <i>Contexte climatique de propagation de la Covid-19 à Dakar au Sénégal</i>	479
TAPE ACHILLE ROGER, KAMELAN Hermance-Starlin Kouacou, KAKOU Geoffroy André, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. <i>Micro logistique et mobilité des personnes et marchandises : un moyen de lutte contre la pauvreté dans la Sous-préfecture d'Abongoua (sud-est de la Côte d'Ivoire)</i>	496
NIAMIEN Kadjo Henri Joël, SEKONGO Largarthon Guénolé, OBOUMOU Abah Marie-Josée, N'CHO Cho Ingrid, BLE Melecony Celestin <i>Femmes et durabilité dans la chaîne de valeur de la pêche artisanale à Abidjan (Côte d'Ivoire) : centralité économique et fragilité institutionnelle</i>	515
KOUASSI Yao Dieudonné, BEDA Abazé Henri Joël, BARRY Aye <i>L'harmattan, un facteur de la recrudescence des infections respiratoires aiguës (ira) dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	534

SYLLA Yaya <i>Insalubrité et risques sanitaires : analyse critique des sites de pressage et de transformation du manioc dans le quartier Anoumabo, commune de Marcory (Côte d'Ivoire)</i>	553
AKA Assalé Félix <i>Impact des parkings informels sur la gestion des servitudes publiques dans la commune du Plateau (Côte d'Ivoire)</i>	569

STRATEGIES DE VISIBILITE RELIGIEUSE A OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) : UNE ANALYSE A PARTIR DE LA MONUMENTALITE ET DE L'ARCHITECTURE DES LIEUX DE CULTE

BONSA Issouf, Docteur en géographie,
Laboratoire d'études et de recherches sur les milieux et territoires (LERMIT),
Email : bonsaissouf@yahoo.fr

(Reçu le 15 Avril 2026 ; Révisé le 30 Avril 2026 ; Accepté le 22 Mai 2026)

Résumé

Dans la ville de Ouagadougou, l'offre religieuse est caractérisée par la présence des lieux de culte nombreux et diversifiés. Cependant, depuis quelques années, on assiste à l'affirmation architecturale des groupes confessionnels qui se matérialise par la construction d'édifices religieux imposants. L'objectif de cet article est d'analyser les logiques qui entourent la construction des lieux de culte monumentaux. La méthodologie de l'étude repose sur 23 entretiens semi-directifs réalisés auprès des responsables religieux, l'observation directe et la géolocalisation des édifices religieux à l'échelle de la ville. Les résultats de l'étude montrent que les constructions des édifices religieux monumentaux ne répondent pas uniquement à la croissance du nombre de fidèles. Elles s'inscrivent dans des logiques de visibilité et de concurrence interreligieuse. L'étude met également en évidence des stratégies d'implantation qui privilégient les quartiers centraux, de hauts standings et le long des grands axes de circulation bitumés.

Mots clés : monumentalité, édifices religieux, visibilité, Ouagadougou.

RELIGIOUS VISIBILITY STRATEGIES IN OUAGADOUGOU (BURKINA FASO): AN ANALYSIS BASED ON THE MONUMENTALITY AND ARCHITECTURE OF PLACES OF WORSHIP

Abstract

In the city of Ouagadougou, religious life is characterized by the presence of numerous and diverse places of worship. However, in recent years, religious groups have been asserting their architectural presence through the construction of imposing religious buildings. The objective of this article is to analyze the rationales behind the construction of these monumental places of worship. The study's methodology is based on 23 semi-structured interviews conducted with religious leaders, direct observation, and the geolocation of religious buildings throughout the city. The results of the study show that the construction of these monumental religious buildings is not solely driven by the growth in the number of worshippers. It is also driven by strategies of visibility and interreligious competition. The study also highlights siting strategies that favor central, upscale neighborhoods and locations along major paved roads.

Keywords: monumentality, religious buildings, visibility, Ouagadougou.

Introduction

Depuis plusieurs décennies, les espaces urbains africains sont marqués par une effervescence religieuse qui « semble contredire l'idée d'une irréfutable sécularisation se diffusant partout en suivant le modèle des sociétés européennes » (V. Albert-Blanco, 2024, p. 1). Cette dynamique se traduit par une revitalisation des mouvements religieux et par un renouveau dans leurs actions, perceptible notamment par la multiplication rapide des lieux de culte dans de nombreuses villes (I. Bonsa, 2024, p. 182). La prolifération de mosquées, d'églises et de temples aux théologies presque contradictoires témoigne ainsi de profondes transformations sociales, politiques et religieuses à l'œuvre dans les sociétés africaines, et révèle de nouvelles formes de propagande et de la présence religieuse dans les espaces urbains. A Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, la dynamique d'implantation des édifices religieux s'accompagne d'un processus de développement architectural. En effet, pour donner de la visibilité à leurs activités missionnaires, les mouvements religieux s'inscrivent dans la ville par la construction de lieux de culte monumentaux. Par leurs tailles, ces édifices marquent le territoire urbain et construisent des territoires religieux distincts. Outre leurs attributs fonctionnels, ils deviennent ainsi un moyen de propagande. Les signes de visibilité ostentatoires (clocher, minaret, dôme) de ces bâtisses dominent le plus souvent les bâtiments environnants de taille imposante. Au cœur d'enjeux prosélytes et de (ré)affirmation religieuse, ces monumentaux architecturaux permettent aux groupes confessionnels de « gagner des fidèles, mais aussi, d'augmenter leur visibilité et leur légitimité en tant qu'interlocuteur dans l'espace public » (K. Couillard, 2016, p. 88). Si ce phénomène de construction de lieux de culte aux allures monumentales n'est pas en soi nouveau, comme en témoigne la Cathédrale, construite au cours de la période coloniale, ceux bâtis au cours des deux dernières décennies marquent un tournant inédit. Les nouvelles constructions répondent à des logiques et des besoins religieux et sociaux différents. En effet, leur monumentalité et leur emplacement stratégique ne servent pas seulement à attirer les fidèles. Ils constituent également des lieux de décisions du pouvoir religieux. Par exemple, l'église des Assemblées de Dieu (AD) de Gounghin abrite le siège du Conseil national des Assemblées de Dieu du Burkina Faso. Dès lors, la monumentalité ne se limite pas à la dimension architecturale. Elle constitue à la fois un outil de visibilité et un marqueur d'autorité religieuse, faisant de ces édifices de véritables « géosymboles » (J. Bonnemaïson, 1981, p.256) du pouvoir religieux dans la capitale burkinabè. Dans quelle mesure la monumentalité et l'architecture des lieux de culte constituent-elles des stratégies de visibilité religieuse à Ouagadougou ? Cette étude vise à analyser les stratégies de visibilité religieuses à Ouagadougou. Cette perspective nous permettra de discuter l'évolution des styles architecturaux et ensuite d'analyser les logiques spatiales qui entourent leur implantation.

1. Méthodologie

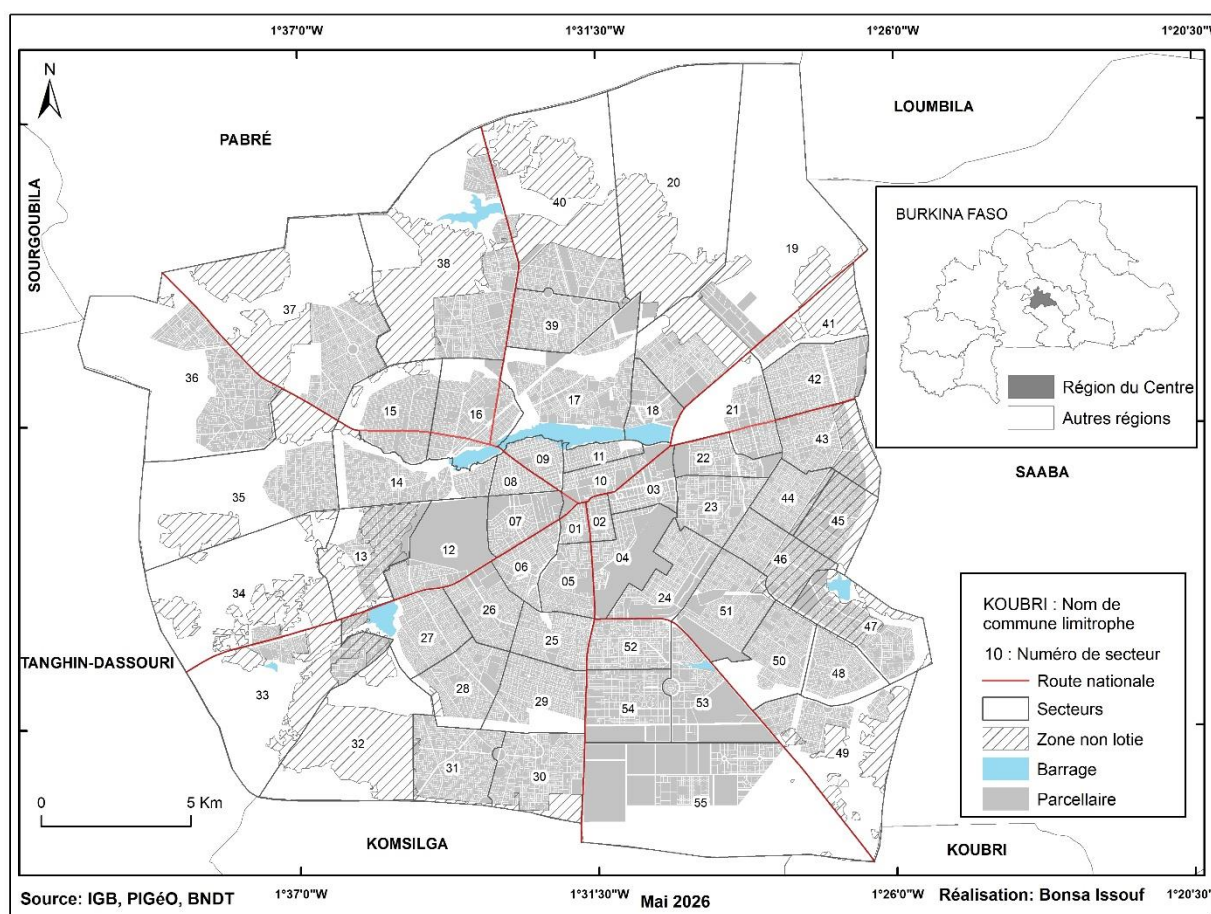
1.1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Ouagadougou constitue la zone d'étude. La capitale burkinabè se caractérise par une offre religieuse plurielle. Les musulmans, majoritaires cohabitent avec les fidèles des religions chrétiennes et une minorité d'adeptes des religions traditionnelles. Le dernier Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019, dénombrait à l'échelle de la ville 62,1 % de musulmans, 30,4 % de catholiques et 6,9 % de protestants. Les fidèles des religions traditionnelles et les sans religions étaient faiblement représentés, avec une proportion de 0,6 % (INSD, 2022).

A l'exception des catholiques, les musulmans et les protestants sont divisés en tendances selon les sensibilités qui les traversent. Les plus visibles dans la ville sont : la Communauté musulmane du Burkina Faso (CMBF), la Communauté islamique de la Tidjaniyya du Burkina (CITB), le Mouvement sunnite (MS), l'Association des élèves et étudiants musulmans du Burkina (AEEMB), le Cercle d'études, de recherches et de formation islamique (CERFI), le Centre international d'évangélisation/ Mission intérieure africaine (CIE/MIA) et l'Eglise des Assemblées de Dieu, qui constitue la principale dénomination protestante du Burkina Faso. Celles-ci se répartissent entre deux principales faîtières : la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) et la Fédération des Églises et missions évangéliques (FEME).

La ville s'étend sur une superficie de 600 km² (Commune de Ouagadougou, 2021, p. 4). Elle dispose d'un découpage administratif par secteur, au nombre de 55, regroupés en 12 arrondissements. Sous l'effet combiné de la croissance démographique et de la pression foncière, le territoire urbain intègre les espaces ruraux environnants. Cette dynamique spatiale a produit une ville contrastée où coexiste des espaces lotis et des zones non loties (Carte 1).

Carte 1 : Présentation de la zone d'étude



1.2. Collecte des données

L'analyse s'appuie sur la géolocalisation des édifices religieux dans la ville. Elle a été complétée par des observations *in situ* et des entretiens semi-directifs réalisés au cours de séances individuelles avec notamment, les responsables religieux (prêtres, pasteurs, imams), des représentants des ONG confessionnelles et des associations religieuses. Au total, 23 personnes ont été interviewées.

Tableau 1: Effectifs des enquêtés selon la fonction

Fonction des enquêtés	Effectifs
Imams	10
Pasteurs	6
Prêtres	4
Représentants des ONG confessionnelles	3
Total	23

Source : enquêtes terrain, 2023.

Chaque entretien a été un canal pour recueillir des opinions sur l'histoire d'implantation du lieu de culte, les modalités d'obtention du terrain, les sources de

financement et les types d'activités proposées au-delà de l'office religieux. Enfin, un examen des articles de presses a complété l'analyse.

2. Résultats

2.1. Architecture des lieux de culte : entre renouveau et diversité

L'édifice religieux est l'une des expressions de la présence des groupes confessionnels dans l'espace public. Il est avant tout un lieu de rassemblement de la communauté, un lieu de prière et d'enseignement. Dans la ville de Ouagadougou, les premiers lieux de culte répondaient à des impératifs fonctionnels et pragmatiques. Construit à partir des techniques locales, ils se présentaient sous forme de constructions modestes, réalisées en banco ou en briques d'argile crue séchée au soleil, matériau central dans l'architecture mossi. Cette architecture vernaculaire, fragile face aux contraintes climatiques nécessitaient des entretiens réguliers et traduisait une faible recherche de monumentalité.

Dans le cas des mosquées, cette logique fonctionnelle s'est longtemps accompagnée d'une absence de planification architecturale formelle. Jusqu'aux années 1970, l'architecture des lieux de culte musulmans à Ouagadougou demeurait sobre. Les choix esthétiques étaient perçus comme secondaires et relevaient essentiellement de considérations techniques, laissées aux spécialistes plutôt qu'aux fidèles. Toutefois, la situation évolue avec l'ouverture du Burkina Faso aux pays du Golfe. Cette insertion dans de nouveaux réseaux religieux favorise l'émergence de mosquées conçues par des architectes professionnels, intégrant des références architecturales exogènes et accordant une place croissante à l'ornementation et à la symbolique. La monumentalité devient ainsi un élément central de l'édifice, au détriment parfois de la seule fonctionnalité.

A l'opposé, l'architecture catholique se distingue très tôt par une volonté affirmée de monumentalité et de différenciation. Dès la période coloniale, les autorités missionnaires cherchaient à rompre avec l'architecture dite « indigène », en formant des maçons aux normes de la mission et en imposant des styles spécifiques (J.M Bouron, 2020, p. 153). Cette stratégie aboutit dès les années 1930 à l'édification de bâtiments religieux imposants, dont la Cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception (1934-1936), puis plusieurs églises paroissiales de grandes tailles, telles que Notre-Dame du Rosaire (1952) et Sacré cœur (1959).

Les temples protestants, en revanche, ont longtemps conservé une architecture discrète, marquée par la modestie des formes et des matériaux. Cette situation s'explique à la fois par le nombre relativement faible des fidèles en milieu urbain et par des stratégies missionnaires qui, jusqu'aux années 1980 privilégiaient l'évangélisation des zones rurales. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que l'on observe une évolution progressive vers des constructions plus visibles, en lien avec les

recompositions du paysage confessionnel et l'intensification des dynamiques de concurrence religieuse.

2.2. La monumentalisation des lieux de culte comme stratégie de visibilité religieuse

Dans la capitale burkinabè, la construction de lieux de culte monumentaux par les principales associations religieuses reflète une stratégie renouvelée de visibilité dans l'espace urbain. Alors que dans le contexte des villes des pays du Nord, des auteurs observent que « les églises de taille monumentale constituent une imposture au regard de la place réelle qu'occupe désormais la communauté chrétienne dans la cité » (P. Lebrun, 2004, p. 115), la situation à Ouagadougou illustre des dynamiques spécifiques liées aux des aspirations religieuses contemporaines. Les responsables religieux justifient de telles constructions par la nécessité de répondre à l'accroissement des fidèles. Toutefois, leurs déclarations méritent d'être nuancées. En effet, les édifices religieux monumentaux s'inscrivent dans un territoire urbain déjà marqué par une forte concentration de lieux de culte, toutes tendances confondues. Par ailleurs, de nombreuses Eglises à l'échelle de la ville, peinent pas à mobiliser une masse critique de fidèles pour soutenir durablement leur projet communautaire, tandis que certaines mosquées de quartiers demeurent sous-fréquentées en semaine. Dès lors, les nouvelles constructions aux allures monumentales semblent répondre à des logiques qui dépassent la seule croissance démographique des fidèles.

La monumentalisation des édifices religieux révèle des modes d'ostentation et de compétition qui s'expriment entre courants religieux, mais parfois au sein d'une même communauté. Dans un contexte où l'espace urbain est disputé par de multiples prosélytismes, bâtir des édifices imposants permet « d'instaurer une conception hégémonique de la communauté, son identité, son rapport au monde, à l'histoire, ou encore au divin » (N. Greani, 2017, p. 495). Ainsi, chacune des associations religieuses cherche ainsi à manifester sa présence de façon grandiose « au prix d'une compétition qui porte autant sur la capacité à montrer sa force qu'à faire voir et entendre sa présence » (C. Prudhomme, 2016, p. 4). Des exemples concrets illustrent ces dynamiques : la proximité entre la grande mosquée de la CMBF et celle du Mouvement sunnite au centre-ville reflète des tensions internes et des conflits liés à la concurrence pour l'influence au sein de la communauté musulmane.

Figure : Proximité de la grande mosquée de la CMBF et celle du MS



Source : Image Google Earth, avril 2026

Photo 2 : Grande mosquée de la CMBF



Cliché : Bonsa I, quartier Koulouba, octobre 2023

Photo 1: Grande mosquée du mouvement sunnite



Cliché : Bonsa I, quartier Koulouba, octobre 2023

2.3. Multifonctionnalité de lieux de culte monumentaux

Les lieux de culte monumentaux à Ouagadougou ne se limitent plus simplement à la seule pratique religieuse. En effet, les responsables religieux conçoivent désormais ces édifices comme des centres multifonctionnels, capables de répondre à la fois aux besoins spirituels et sociaux des fidèles. Ils combinent à la fois espaces de prière, services culturels et administratifs. En outre, des petits commerces de vente d'objets rituels se développent autour de ces édifices du fait de leur capacité à attirer de nombreux fidèles.

La reconstruction de la mosquée de l'AEEMB illustre cette dynamique. Pensée comme un « Centre culturel islamique polyvalent », elle comprend un bâtiment de 5 niveaux intégrant plusieurs salles de prières pouvant accueillir jusqu'à 1500 fidèles, des salles de conférences et de réunion, des espaces de formation, une bibliothèque, une médiathèque, des bureaux ainsi qu'une cafétéria (photo 3). Ce projet, porté par une

élite musulmane francophone témoigne d'un islam institutionnalisé et structuré. Les discours tenus lors du lancement des travaux mettent en avant la conception globale de formation du fidèle, articulant les dimensions spirituelle, intellectuelle et physique.

Photo 3 : Mosquée de l'AEEMB



Cliché : Bonsa I, quartier Wemtenga, mai 2026

Des dynamiques similaires sont observables au sein des confessions chrétiennes. Le nouveau temple des Assemblées de Dieu de Gounghin, inauguré en 2020 offre une capacité d'accueil de 1750 places assises. Initialement pensé comme une extension de l'ancien temple, le projet a finalement abouti à la construction d'un nouveau bâtiment. Il s'accompagne de la construction d'un bâtiment administratif abritant le siège du Conseil national des Assemblées de Dieu du Burkina Faso (photo 4). La même année, le Centre international d'évangélisation inaugure un temple d'une capacité d'accueil de 12 000 places, doté d'équipements technologiques permettant la retransmission médiatique des activités cultuelles. Partout dans la ville, la construction de lieux de culte aux allures monumentales se multiplie.

Photo 4 : Siège du Conseil national des Assemblées de Dieu



Cliché : Bonsa I, quartier Gounghin, octobre 2023.

Parallèlement à ces constructions récentes, certains lieux de culte historiques ont connu des phases d'agrandissement et de rénovation. La grande mosquée de Ouagadougou, située dans le quartier Koulouba et construite en 1952 a ainsi fait l'objet d'extensions successives entre 1973 et 1979 puis en 2005. En revanche, la Cathédrale édifiée entre 1934 et 1936 a conservé son architecture originelle dont la singularité repose notamment sur les matériaux utilisés. Ces édifices anciens, en tant que témoins de l'histoire religieuse et urbaine de la ville véhiculent des représentations sociales différentes de celles portées par les constructions contemporaines. La grande mosquée de Ouagadougou, longtemps principal lieu de culte musulman de la ville, incarnait par exemple l'image d'une *umma* unifiée.

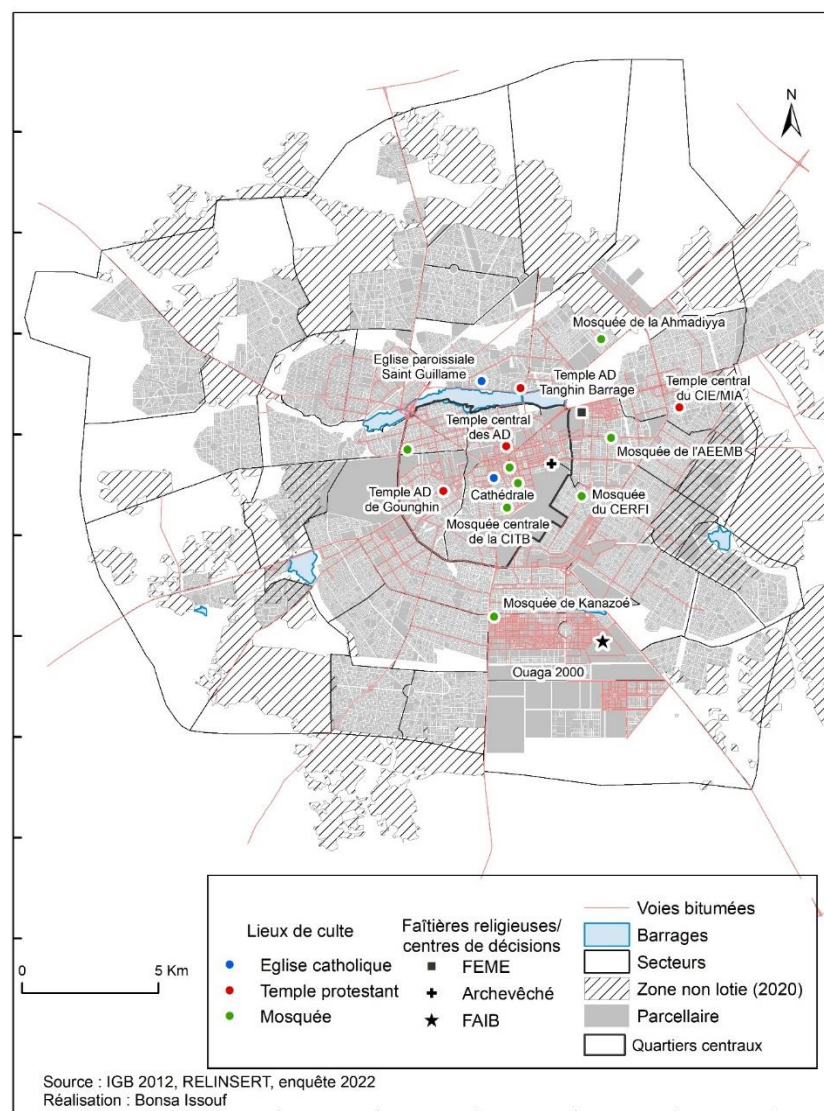
Au-delà de leurs fonctions et de leur symbolique, les édifices religieux monumentaux posent également la question des ressources mobilisées pour leur construction. L'édification de lieux de culte imposants, financé non pas par l'Etat, mais grâce aux financements extérieurs ou aux cotisations substantielles des fidèles traduit le pouvoir économique des communautés religieuses et informent sur leurs capacités de mobilisation des ressources. La construction de la mosquée du CERFI, entièrement financée par l'Agence musulmane d'Afrique (AMA) ou encore celle de l'AEEMB, soutenue par des contributions d'acteurs politiques, religieuses, coutumières et de riches hommes d'affaires, en constituent des exemples significatifs.

2.4. Logiques d'implantation des lieux de culte monumentaux

Dans la capitale burkinabè, la localisation des édifices religieux monumentaux privilégie le centre-ville, les grands axes de circulation bitumés et les quartiers de hauts standings (Carte 2). Le choix de l'emplacement dépasse les simples questions de pratiques religieuses et informent sur une volonté de s'établir dans des zones offrant

le plus de visibilité. Prenant l'exemple de la grande mosquée de la CMBF, M. Gomez-Pérez (2009, p. 419) montre que sa reconstruction entre 1950 et 1955 est le signe d'une volonté de musulmans commerçants de montrer leur poids démographique dans la zone après des décennies d'occupation foncière irrégulière mais aussi leur effort de reconquête définitive du centre-ville. L'emplacement des lieux de culte de certains mouvements est par ailleurs révélateur de leur marginalité dans la ville. A titre d'exemple, le siège de la Mission Adventiste du 7^{ème} jour, bien que localisé dans le centre-ville occupe un bâti déjà existant et peut passer inaperçu pour toutes personnes non avisées. Ainsi, l'accès aux espaces centraux de la ville ne garantit pas nécessairement une forte visibilité.

Carte 2: Répartition des lieux de culte monumentaux



Dans la capitale burkinabè, la juxtaposition des lieux de culte imposants en centre-ville est particulièrement marquée. Elle informe sur une volonté de s'établir dans des espaces disputés par une diversité de pouvoirs (politique, économique, coutumier). En effet, les transformations urbaines du centre-ville, telles que le « déguerpissement »

des habitants et la mise en place d'une Zone administrative et commerciale (ZACA), ont entraîné un dépeuplement et un vieillissement d'un point de vue démographique. Toutefois, les quartiers centraux restent très attractifs et rayonnent comme le centre du pouvoir, des affaires et du sacré, avec la présence du palais du *Moogho Naaba*¹, de nombreux ministères, du grand marché, des banques et des représentations des organismes internationaux. Malgré la volonté des autorités de faire du quartier Ouaga 2000 une vitrine destinée à afficher le pouvoir politique, avec la construction d'un nouveau palais présidentiel et la délocalisation de plusieurs services administratifs, le centre-ville reste le lieu d'exercice du pouvoir politique.

En revanche, la localisation des mouvements religieux le long des grands axes de circulation bitumés répond à une logique de visibilité et d'accessibilité comparable à celle observée dans la répartition de certains équipements urbains à vocation commerciale tels, que les pharmacies ou les centres de santé privés. Ainsi, la mosquée centrale de l'AEEMB est implantée le long de l'avenue Charles De Gaulle, l'un des principaux axes routiers de la ville. Quant au temple des Assemblées de Dieu de Gounghin, il est implanté le long de la route nationale 1, reliant la capitale à la ville de Bobo Dioulasso, deuxième ville du pays. Les quartiers de hauts standings constituent également des zones d'implantation privilégiées comme le montre la localisation de la mosquée centrale du Cercle d'études, de recherches et de formation islamiques (CERFI). L'implantation des sièges des différentes faïtières religieuses suivent également des logiques similaires. La Fédération des Eglises et missions évangéliques (FEME), est bâtit sur un vaste terrain, en bordure d'un axe routier bitumé, tandis que la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) est implantée à Ouaga 2000, vitrine de la modernité urbaine.

En périphérie, la construction des lieux de culte monumentaux s'observe dans certains quartiers dynamiques et attractifs, facilement accessibles et desservis par le réseau routier. Ces implantations sont portées principalement par des initiatives individuelles ou par l'expansion de certains mouvements religieux, notamment protestants et islamiques. Par exemple, on relève la présence de mosquées imposantes à proximité des pôles économiques, notamment des marchés. Cela s'explique aussi par le fait que la majorité des commerçants sont des musulmans.

Dans le cas de l'Eglise catholique, si des édifices monumentaux sont également construits en périphérie pour répondre à l'expansion spatiale et démographique, les lieux de décision demeurent concentrés dans le centre-ville, autour de la Cathédrale et de l'archevêché. Cette centralité s'explique par la structuration fonctionnelle et la hiérarchisation, propre à l'Eglise catholique. Globalement, les lieux de culte

¹ Roi des mossi

monumentaux occupent des positions stratégiques et constituent de véritables repères urbains.

Quel que soit la situation géographique (quartiers centraux ou périphériques) et la période d'implantation, les édifices religieux monumentaux sont construits sur de vastes domaines. La taille des parcelles occupées interroge sur les modalités d'acquisition. Officiellement, l'octroi de terrains par les autorités communales se fait conformément aux prescriptions de la grille des équipements avec une localisation privilégiée le long des voies secondaires ou tertiaires. Cependant, dans la pratique, l'acquisition du foncier repose largement sur des initiatives propres aux groupes confessionnels, à travers des achats successifs ou des donations. Ces stratégies sont subordonnées par de multiples facteurs, dont les possibilités d'extensions futures de l'édifice. Par exemple, la mosquée centrale du Mouvement sunnite est érigée sur quatre parcelles jumelées d'une superficie d'environ 2792 m² (A. Ouedraogo, 2007, p.10). Selon Muriel Gomez-Pérez, la première a été acquise à la création du Mouvement. Une autre parcelle appartenait à un membre de l'association et les deux autres, mitoyennes à la mosquée et assignées au départ à l'habitation ont été achetées (M. Gomez-Pérez, 2009, p. 240). Cet ensemble d'acquisitions met en lumière les stratégies de certains groupes religieux qui agrandissent leur domaine par des achats successifs. Sans possibilité d'extension du terrain, certains mouvements religieux privilégient des constructions en hauteur (la grande mosquée de l'AEEMB, celles de la CMBF et de la CITB par exemple).

3. Discussion

La ville contemporaine constitue un espace où s'observe une visibilité renouvelée du fait religieux (F. Dejean, 2011, p. 3). Ces dynamiques s'inscrivent dans des contextes marqués par une pluralité des groupes confessionnels. Dans la ville de Ouagadougou, cette diversité s'accompagne d'une occupation concurrentielle de l'espace par les groupes religieux, marqué par le recours au symbolisme architectural. Par leur taille, ils s'inscrivent dans une logique de marquage territorial. Dès lors, ces édifices ne se limitent pas à leurs espaces fonctionnels. Ils s'affirment comme de véritables marqueurs identitaires. Comme le souligne M. Miran-Guyon (2016, p. 53), « l'architecture imprime l'obédience religieuse dans la matière et la fait rayonner sur le territoire urbain ». Dès lors, les acteurs religieux repensent les édifices religieux au prisme de l'urbain, afin de répondre aux besoins rituels et sociaux de populations.

Cette dynamique de monumentalisation n'est pas spécifique à la ville de Ouagadougou. Dans ses travaux consacrés à la ville d'Abidjan, M. Miran-Guyon (2016, p. 62) montre que les dignitaires musulmans se sont engagés ces dernières années à la construction de mosquées monumentales au sein d'un espace urbain où l'islam demeurerait jusque-là relativement peu visible. Selon P-Y. Trouillet et M. Lasseur (2016, p.23) « cette évolution s'explique notamment par l'accès à des importants

financements issus des pays du Golfe, mais témoigne aussi de nouvelles conceptions sur le rôle de la mosquée dans la ville, souvent dans un jeu de mimétisme avec les cathédrales et temples monumentaux chrétiens ». Ainsi, l'architecture religieuse apparaît comme un instrument de visibilité religieuse.

A Ouagadougou, la localisation des lieux de culte imposants montre des logiques à la fois religieuses, politiques et sociales. Leur implantation répond à des critères stratégiques tels que l'accessibilité, la centralité et surtout la visibilité. Cette configuration n'est pas spécifique à la capitale burkinabè. Elle est également observée dans d'autres contextes urbains. Ainsi, dans la ville de Dori, K. Kaboré (2016, p.173) montre que la localisation des lieux de culte monumentaux traduit les rapports de pouvoir entre groupes confessionnels. Selon l'auteur les religions majoritaires ont tendance à occuper les espaces centraux de la ville, tandis que les cultes minoritaires sont relégués dans les quartiers périphériques.

Par ailleurs, au-delà de la localisation, les caractéristiques architecturales des édifices constituent également un indicateur des rapports de force entre les mouvements religieux. Dans des contextes urbains majoritairement musulmans, M. Anastassiadou-Dumont (2005, p. 18) relève que la taille des minarets contribue à structurer le paysage urbain et à traduire de manière visible la domination de l'islam sur les autres confessions dont les lieux de culte restent peu visibles.

Dans la ville de Ouagadougou, les groupes religieux minoritaires développent toutefois d'autres stratégies afin d'accroître leur visibilité dans l'espace urbain. Ainsi, l'espace sonore et visuel se trouve investi. L'usage des équipements de sonorisation dans les lieux de culte constitue un moyen d'affirmer une présence audible dans la ville. Les stratégies d'appropriation de l'espace, telles que les processions, les panneaux de signalisation aux abords des axes routiers ou encore les campagnes d'évangélisation en plein air constituent d'autres moyens de se rendre visible. Ces stratégies ont été observées dans différents contextes urbains et analysées par plusieurs chercheurs (E. Dorier, 2006, p.61 ; B. Diomandé, 2020, p.193). Comme le souligne C. Mayrargue (2008, p. 275) la rue constitue un moyen de visibilité et de communication des organisations chrétiennes, notamment à travers des panneaux apposés le long des voies.

Conclusion

La construction de lieux de culte monumentaux dans la ville de Ouagadougou se développe dans un contexte de pluralité et de compétition entre groupes confessionnels. Être visible pour obtenir une reconnaissance dans la sphère publique et attirer de nouveaux adeptes semble être la priorité des groupes confessionnels. Ainsi, les édifices religieux monumentaux s'implantent selon trois logiques : dans les quartiers centraux qui constituent le lieu de concentration du pouvoir politique et

économique, de hauts standings qui accueillent les populations aisées et de plus en plus les sièges des organismes internationaux et enfin le long des grands axes de circulation bitumés. Cette localisation est particulièrement révélatrice de la place des différentes confessions dans le paysage religieux de la ville. En bâtissant de tels édifices dans un contexte urbain où s'exprime une spiritualité concurrente, il s'agit pour chaque groupe confessionnel d'accroître sa visibilité et son influence dans la ville. Ainsi, la taille de l'édifice et le degré plus ou moins fastueux de l'architecture informent sur la position du groupe dans le champ religieux, mais aussi vis-à-vis du pouvoir politique. Les édifices religieux monumentaux permettent également de compenser le déficit de légitimité symbolique de certains groupes confessionnels, notamment minoritaires.

Références bibliographiques

ALBERT-BLANCO Victor, 2024, « Espaces du religieux et transformations urbaines », *Métropole*, 7 p.

ANASTASSIADOU-DUMONT Méropi, 2005, « Vivre ensemble en pays d'islam : territorialisation et marquage identitaire de l'espace urbain ». *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 107-110 (septembre), 9-30. <https://doi.org/10.4000/remmm.2850>.

BONNEMAISON Joël, 1981, « Voyage autour du territoire ». *L'Espace géographique*, 10 (4) : p. 249-162.

BONSA Issouf, NIKIEMA Aude et DEGORCE Alice, 2024, « Distribution spatiale des lieux de culte dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) », *Nzassa*, n°15, p. 214-227.

BONSA Issouf, 2024, *Religions et dynamiques urbaines à Ouagadougou (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, Université Joseph Ki-Zerbo, 305 p.

BOURON Jean-Marie, 2020, « De briques et de tôles : Les enjeux idéels et matériels des édifices catholiques en Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'études africaines*, n°237 (mars), p. 151-167.

Commune de Ouagadougou, 2021, *Evaluation de la gestion des finances publiques municipales*, Rapport PEFA sur les performances, Rapport final, Ouagadougou.

COUILLARD Kathéry, 2016, « Etablissements d'enseignement et de santé confessionnels, espace public et agency à Ouagadougou (1987-2010) », *Canadian journal of African Studies/Revue canadienne des études africaines*, 50 (1), p. 87-104.

DEJEAN Frédéric, 2011, *Les dimensions spatiales des Eglises évangéliques et pentecôtistes dans une commune de banlieue parisienne (Saint-Denis) et dans deux arrondissements montréalais (Rosemont et Villeray)*, Thèse de doctorat, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, 385 p.

DIOMANDE Bourahima, 2020, *La mosquée et ses enjeux en Côte d'Ivoire (1897-2012)*, Thèse de doctorat, Université Alassane Ouattara, 359 p.

DORIER Élisabeth, 2006, « Les échelles du pluralisme religieux en Afrique subsaharienne » : *L'Information géographique* Vol. 70 (4): 46-65. <https://doi.org/10.3917/lig.704.0046>.

GREANI Nora, 2017, « Monuments publics au XXI^e siècle : Renaissance africaine et nouveaux patrimoines », *Cahiers d'études africaines*, 227(3), p. 495-514.

GOMEZ-PEREZ Muriel, 2009, *Autour de mosquées à Ouagadougou et à Dakar : lieux de sociabilité et reconfiguration des communautés musulmanes*, in Laurent Fourchard, Odile Goerg et Muriel Gomez-Pérez, *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, Paris, l'Harmattan, p. 405-433.

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2022, « Monographie de la commune de Ouagadougou : cinquième recensement général de la population et de l'habitation », p. 136.

KABORE Koudbi, 2016, « La territorialisation des lieux de culte chrétiens à Dori (Burkina Faso) », *Cahiers d'Outre-Mer* LXIX (274) : 161-82. <https://doi.org/10.4000/com.7829>.

LASSEUR Maud et MAYRARGUE Cédric, 2011, « Le religieux dans la pluralisation contemporaine, éclatement et concurrence », *Politique africaine*, n°123, p. 5-25.

LEBRUN Pierre, 2004, « Le temps des églises démontables. L'architecture religieuse face aux transformations urbaines des années 1950 et 1960 », *Histoire urbaine*, n°9, p. 111-127.

MAYRARGUE Cédric, 2004, « Trajectoires et enjeux contemporains du pentecôtisme en Afrique de l'Ouest », *Critique internationale*, n°22, p. 95-108.

MAYRARGUE Cédric, 2008, « Les lieux de l'expansion évangélique à Cotonou », *Social Sciences and Missions*, vol. 21, p. 253-278.

MIRAN-GUYON Marie, 2016, « Le territoire de la prière. Grammaire spatiale des mosquées d'Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'Outre-Mer*, LXIX (274), p. 41-75.

OUEDRAOGO Adama, 2007, « Les mosquées de Ouagadougou (Burkina Faso) : organisation et fonctionnement », *Insaniyat*, n° 38 (décembre), p. 45-71.

PRUDHOMME Claude, 2016, « Quand la religion modèle l'espace », *Histoire, monde et cultures religieuses* n° 37 (1), p. 3-6. <https://doi.org/10.3917/hmc.037.0003>.

ROBINEAU Ophélie, 2014, « Les quartiers non lotis : espaces de l'entre-deux dans la ville du burkinabé », *Carnets de géographes*, 7, 13 p.

SENHADJI KHIAT Dalila, 2011, « Lieux de culte et architectures : réappropriations et transformations à Oran depuis l'indépendance de l'Algérie », *Editions Esprit*, p. 34-46.